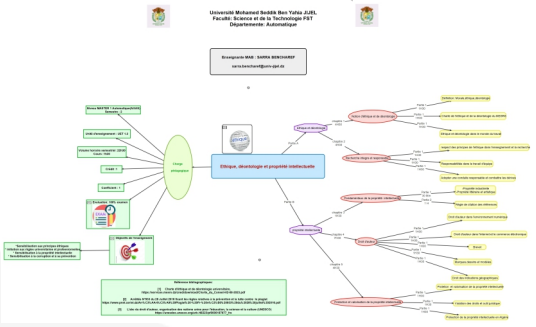
Ethique, déontologie et propriété intellectuelle



1.0

Sarra Bencharef

Université de Jijel -

Mohammed Seddik Benyahia

Faculté des Sciences et de la technologie

Département d'automatique

sarra.bencharef@univ-jijel.dz

02-06-2024

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale : http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/fr/

Table des matières

Objectifs 4

Introduction 6

I - Pré-requis / Connaissances préalables nécessaires 8

II - Exercice : Test de pré-requis 9

III - Orientation de l'étudiant en cas d'échec au test de pré-requis 10

IV - Chapitre 4 : Droit d'auteur 11

1. Les objectifs du chapitre 4 11
2. DROIT D'AUTEUR 11

2.1. Droit d'auteur dans l'internet et le commerce électronique 12

2.2. Brevet (Patent) 13

2.3. Marque (Trademark) 13

2.4. Dessin et Modèle (Design) 13

2.5. Droit des indications géographiques (IG) 14

3. Exercice 15

V - Test de sortie 16

1. Exercice 16
2. Exercice 16
3. Exercice 16
4. Exercice 16
5. Exercice 17
6. Exercice 17
7. Exercice 17

Conclusion 18

Solutions des exercices 19

Glossaire 22

Abréviations 23

Références 24

Bibliographie **25**

Webographie **26**

Objectifs

Objectifs de l'enseignement

Les objectifs du module ***"Éthique, Déontologie et Propriété Intellectuelle"*** sont de former les étudiants à naviguer de manière éthique et responsable dans leur pratique professionnelle, en intégrant les principes éthiques, les normes déontologiques et la gestion de la propriété intellectuelle dans leurs décisions.

La compétence visée par ce cours, dans son ensemble, est que :

- Identifier et analyser les enjeux éthiques dans divers contextes professionnels et scientifiques.
- Appliquer les codes de déontologie pertinents à leur domaine de pratique.
- Protéger et respecter les droits de propriété intellectuelle : en comprenant les lois et régulations associées.
- Communiquer efficacement sur des questions éthiques et juridiques.
- Prendre des décisions éclairées et responsables, tenant compte des implications éthiques, déontologiques et légales.
- Promouvoir une culture de responsabilité sociale et professionnelle, en adoptant des normes élevées d'excellence et d'intégrité.

Les objectifs spécifiques

A l'issu de cet enseignement, l'apprenant sera capable :

- ***En termes de Savoir :***
 1. Connaître les concepts d'éthique, de déontologie et de propriété intellectuelle.
 2. Saisir les droits et obligations associés.
 3. Identifier les distinctions entre ces notions dans les contextes professionnels et académiques.
 4. Démontrer une compréhension approfondie de leur application.
 5. Construire une base solide de connaissances sur ces principes.
- ***En termes de Savoir-faire :***
 1. Orienter vers l'application de ces principes et règles dans des situations concrètes.
 2. Entraîner à la gestion des droits de propriété intellectuelle.
 3. Analyser les processus de rédaction des références et citations correctement.

- *En termes de Savoir-Être :*

 1. Vous sensibiliser au respect, à l'intégrité et à la responsabilité dans toutes les interactions professionnelles et académiques, en veillant à la conformité avec les normes éthiques et déontologiques.

Introduction

Le récent intérêt accru pour les questions d'éthique professionnelle et de déontologie peut être exploré à travers trois perspectives essentielles.

- Premièrement, il reflète l'évolution des sociétés démocratiques modernes, caractérisées par un pluralisme croissant résultant du progrès des libertés individuelles et de la diversité des modes d'expression. Les sociétés ouvertes accueillent ainsi une multitude de valeurs et de points de vue idéologiques et axiologiques.
- Deuxièmement, dans le domaine de l'éducation, on observe une demande croissante de professionnalisme, se traduisant par une exigence accrue en termes d'expertise et d'efficacité pour les enseignants.

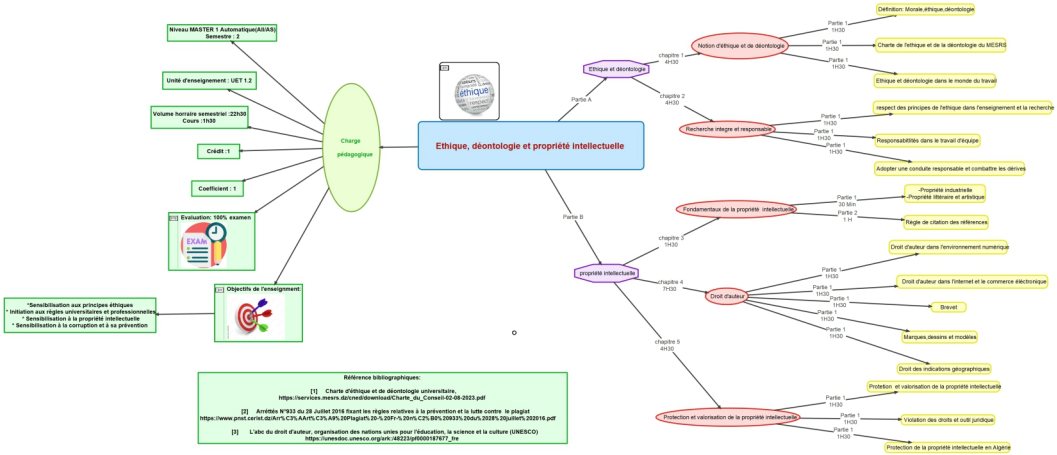
En outre, la protection de la propriété intellectuelle revêt une importance capitale pour contrer divers phénomènes. Il est crucial de définir la propriété intellectuelle, de comprendre les droits des inventeurs, créateurs et consommateurs, et de savoir comment garantir la protection des créations. Les droits de propriété intellectuelle peuvent également influencer le développement des pays émergents.

Enfin, l'université, en tant qu'institution d'intérêt public, a pour mission essentielle de favoriser le développement individuel et collectif des personnes ainsi que la promotion de l'humanité et de la société. Pour atteindre ces objectifs, elle doit encourager le développement et la transmission des connaissances, ainsi que la libre circulation du savoir. L'université doit également jouer un rôle de premier plan dans la promotion d'un environnement caractérisé par l'ouverture, le respect, la liberté et la responsabilité, favorisant ainsi l'exercice et l'expression de la pensée critique et du jugement.

Université Mohamed Seddik Ben Yahia JIJEL
Faculté: Science et de la Technologie FST
Départemente: Automatique

Enseignante MAB : SARRA BENCHAREF

sarra.bencharef@univ-jijel.dz



Référence bibliographiques:

[1] Charte d'éthique et de déontologie universitaire,
https://services.mesrs.dz/cnred/download/Charte_du_Conseil-02-08-2023.pdf

[2] Arrêtée N°933 du 28 Juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat
https://www.pnst.cerist.dz/Arti%C3%AAATS/C3%AFS%20Pagiat%20-%20Arti%C3%AES%20933%20du%202B%20juillet%202016.pdf

[3] L'abc du droit d'auteur, organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000187677_fre

I Pré-requis / Connaissances préalables nécessaires

Pré-requis

1. ***Compétences en recherche académique*** : les étudiants devraient être capables de mener des recherches académiques, d'analyser des textes juridiques, et de rédiger des essais ou des rapports basés sur leurs recherches.
2. ***Compétences en communication*** : les étudiants doivent être capables de communiquer clairement et efficacement, tant à l'oral qu'à l'écrit, car ce cours impliquera probablement des discussions, des présentations, et des travaux écrits.
3. ***Intérêt pour les questions éthiques et juridiques*** : Une curiosité et un intérêt pour les questions éthiques, les dilemmes moraux, et les aspects juridiques de la propriété intellectuelle seront utiles.
4. ***Maîtrise de la langue française***: car c'est la langue d'enseignement de ce module.



II Exercice : Test de pré-requis

[solution n° 1 p.19*]*

Quel est l'élément clé d'une recherche académique efficace ?

III Orientation de l'étudiant en cas d'échec au test de pré-requis

Attention

En cas d'échec au test des prérequis, veuillez télécharger les documents suivants et suivre une auto-formation :



[cf. la morale][cf. Recherche_et_methodologie_en_sciences_so][cf. technique de communication orale]

IV Chapitre 4 : Droit d'auteur



Le droit d'auteur protège les créations originales telles que les œuvres littéraires, artistiques, musicales et audiovisuelles. Il accorde aux créateurs des droits exclusifs sur leur travail, leur permettant de contrôler sa reproduction, distribution et présentation publique. Ce droit encourage la créativité en garantissant que les créateurs peuvent bénéficier de leurs œuvres et éviter leur utilisation non autorisée. Ce chapitre explore les principes du droit d'auteur, ses implications pour les créateurs, ainsi que les exceptions et limitations à ces droits.

1. Les objectifs du chapitre 4

Les objectifs spécifiques de ce chapitre sont de :

- Décrire les concepts et droits de propriété intellectuelle.
- Expliquer les implications du droit d'auteur dans l'internet et le commerce électronique.
- Illustrer les processus de dépôt et enregistrement des brevets, marques, et dessins et modèles.
- Décrire l'importance des indications géographiques.
- Analyser les cas d'application des droits d'auteur en ligne.
- Évaluer l'impact des différents types de propriété intellectuelle sur l'innovation et la compétitivité.
- Concevoir une stratégie de protection de la propriété intellectuelle pour un produit ou une entreprise.

2. DROIT D'AUTEUR

Le droit d'auteur fait partie intégrante du domaine de la propriété intellectuelle (PI*), qui englobe également d'autres objets tels que les marques, les brevets, les dessins et modèles, les variétés végétales, les secrets de fabrique, les circuits intégrés et les topographies. Tous ces éléments de la propriété intellectuelle partagent le point commun d'avoir nécessité un travail intellectuel pour obtenir les résultats qui sont protégés.2*



Il existe deux raisons principales justifiant la protection accordée par le droit d'auteur :

1. Du point de vue économique, l'octroi d'un droit exclusif garantit à l'auteur une rétribution économique pour l'exploitation de son œuvre pendant une certaine durée, ce qui constitue une incitation à la créativité.

2. Selon les fondements du droit naturel, chaque personne a un droit naturel de propriété sur les fruits de son travail. Il est soutenu que cette règle devrait également s'appliquer aux créations intellectuelles.

Pour bénéficier de la protection du droit d'auteur, une œuvre doit être originale avant tout. Cependant, il n'existe pas de consensus universel sur la signification exacte de l'originalité ni sur des normes universellement acceptées à cet égard.

Pour clarifier les types d'œuvres pouvant bénéficier d'une protection, la plupart des lois sur le droit d'auteur contiennent une liste détaillée, bien que généralement non exhaustive, d'exemples. Ces catégories incluent généralement :

- Les œuvres du langage (comme les écrits et les discours)
- Les œuvres musicales (chansons, sonates, musiques de films)
- Les œuvres dramatiques (pièces de théâtre, y compris les pantomimes et les chorégraphies)
- Les œuvres des beaux-arts (peintures, œuvres architecturales, arts appliqués)
- Les œuvres photographiques et cinématographiques
- Les illustrations de nature scientifique ou technique (plans, cartes, croquis)

Cette liste vise à illustrer les types d'œuvres susceptibles d'être protégées par le droit d'auteur, mais elle n'est pas exhaustive et peut varier d'une juridiction à une autre.

2.1. Droit d'auteur dans l'internet et le commerce électronique

Le droit d'auteur dans l'internet et le commerce électronique concerne la protection des œuvres originales en ligne, telles que les textes, les images, les vidéos et les logiciels. Voici les points clés :

- Protection des œuvres : Le droit d'auteur protège automatiquement les œuvres originales dès leur création, qu'elles soient diffusées en ligne ou hors ligne.
- Utilisation en ligne : Toute utilisation d'œuvres protégées sur Internet, comme la reproduction, la distribution ou la communication au public, nécessite souvent une autorisation des détenteurs de droits.
- Commerce électronique : Les entreprises impliquées dans le commerce en ligne doivent respecter les lois sur le droit d'auteur en obtenant les licences nécessaires pour vendre ou distribuer des contenus protégés.
- Droits exclusifs : Les droits exclusifs du titulaire du droit d'auteur comprennent le droit de reproduction, de distribution et de communication au public des œuvres en ligne.
- Gestion des droits numériques (DRM*) : Les DRM* sont utilisés pour protéger les contenus en ligne et contrôler leur utilisation conforme aux droits d'auteur.
- Responsabilité des plateformes : Les plateformes en ligne peuvent être tenues responsables du contenu protégé par le droit d'auteur mis en ligne par leurs utilisateurs, les obligeant à mettre en place des mesures pour répondre aux violations.

Complément

le respect du droit d'auteur est essentiel pour les entreprises et les utilisateurs d'internet et de commerce électronique afin de protéger les créateurs et les œuvres originales, tout en assurant une utilisation légale et éthique des contenus en ligne.

2.2. Brevet (Patent)

Les brevets jouent un rôle de stimulation en offrant aux inventeurs la reconnaissance de leur créativité et la possibilité de bénéficier d'une rétribution financière pour leurs inventions commercialisables. Cela favorise l'innovation, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie9*.

Quelles sont les conditions de brevetabilité* ?

- Protège les inventions nouvelles, non évidentes et utiles, comme des produits, des processus, des méthodes ou des compositions.
- Obtenu par le dépôt d'une demande de brevet auprès d'un bureau de brevets compétent.
- Accorde au titulaire du brevet le droit exclusif d'exploiter commercialement l'invention pour une durée limitée (généralement 20 ans).
- L'invention doit être nouvelle, impliquer une activité inventive et avoir une application industrielle pour être brevetable.

✪ *Complément*

le droit d'auteur concerne la protection des œuvres créatives originales, tandis que le brevet concerne la protection des inventions techniques. Les deux offrent des droits exclusifs aux créateurs et inventeurs, mais leurs critères d'admissibilité, leurs procédures de dépôt et leurs durées de protection diffèrent significativement.

2.3. Marque (Trademark)

- Protection : Protège les signes distinctifs utilisés pour identifier des produits ou services d'une entreprise.
- Critères d'admissibilité : Le signe doit être distinctif, non générique et utilisé dans le commerce pour identifier des produits ou services spécifiques.
- Droits conférés : Droit exclusif d'utilisation pour les produits ou services spécifiés.
- Durée de protection : Renouvelable indéfiniment tant qu'elle est utilisée dans le commerce et renouvelée conformément aux lois locales.

2.4. Dessin et Modèle (Design)

- Protection : Protège l'apparence esthétique d'un produit, y compris ses caractéristiques extérieures.
- Critères d'admissibilité : Doit être nouveau et avoir un caractère individuel distinctif.
- Droits conférés : Droit exclusif d'empêcher toute utilisation non autorisée du dessin ou modèle.
- Durée de protection : Variable, généralement de 5 à 25 ans à partir de la date de dépôt de la demande.

✪ *Complément*

le droit d'auteur protège les créations originales, les marques protègent les signes distinctifs d'une entreprise et les dessins et modèles protègent l'apparence esthétique des produits. Chacune de ces formes de protection de la propriété intellectuelle offre des droits spécifiques pour préserver et valoriser les créations et les marques dans le commerce.

2.5. Droit des indications géographiques (IG)

Les ***indications géographiques (IG*)*** protègent les noms de lieux utilisés pour désigner des produits spécifiques qui possèdent des caractéristiques ou une réputation liées à leur origine géographique.

- Critères d'admissibilité : Pour être protégé en tant qu'indication géographique, un produit doit être associé à une région géographique spécifique et posséder des qualités ou caractéristiques distinctives en raison de cette origine.
- Droits conférés : L'enregistrement d'une indication géographique accorde aux producteurs le droit exclusif d'utiliser le nom géographique protégé pour les produits concernés, empêchant ainsi toute utilisation non autorisée par des tiers.
- Objectifs : Les objectifs principaux sont de promouvoir et protéger les produits authentiques liés à leur origine géographique, de soutenir les producteurs locaux et d'informer les consommateurs sur l'origine et la qualité des produits.
- Exemples : Des exemples populaires incluent le Parmesan (fromage de la région de Parme en Italie) et le Roquefort (fromage de la région de Roquefort-sur-Soulzon en France).
- Durée de protection : La durée varie selon les législations nationales mais peut être renouvelée indéfiniment tant que les critères d'admissibilité sont respectés.

Complément

le droit des indications géographiques vise à protéger et promouvoir les produits authentiques liés à une région géographique spécifique, offrant aux producteurs locaux un moyen de valoriser leur savoir-faire et de garantir aux consommateurs la qualité et l'authenticité des produits qu'ils achètent.

3. Exercice

[solution n°2 p.19]

Exercice

Quel est un exemple d'indication géographique ?

- O Un brevet technologique.
- O Un signe distinctif d'une entreprise.
- O le Parmesan (fromage de la région de Parme en Italie)
- O Une œuvre cinématographique.

Exercice

Quels éléments sont associés à la protection des indications géographiques (IG) ?

- ☐ Les noms de lieux utilisés pour désigner des produits ayant des caractéristiques ou une réputation liées à leur origine géographique
- ☐ Les produits qui peuvent être associés à plusieurs régions géographiques
- ☐ Le droit exclusif d'utiliser le nom géographique protégé pour les produits concernés
- ☐ La protection contre l'utilisation non autorisée par des tiers
- ☐ La possibilité de changer le nom géographique protégé en fonction de la demande du marché

Exercice

Les brevets jouent un rôle de stimulation en offrant aux inventeurs la reconnaissance de leur et la possibilité de bénéficier d'une financière pour leurs inventions . Cela favorise l', contribuant ainsi à l'amélioration de la de vie.**

* *

*

En conclusion, ce chapitre a exploré les différentes formes de protection offertes par le droit d'auteur, y compris dans les contextes de l'internet et du commerce électronique, ainsi que les brevets, les marques, les dessins et modèles, et les indications géographiques. La compréhension de ces concepts est essentielle pour la protection des créations et des innovations dans un environnement de plus en plus numérique et globalisé.

V Test de sortie

1. Exercice

[solution n°3 p.19]

Quelle responsabilité éthique ont les chercheurs envers la société ?

- ☐ Assurer la rigueur et l'intégrité dans leurs recherches
- ☐ Publier uniquement des résultats positifs pour garantir le financement
- ☐ Informer le public des découvertes et des implications de leurs recherches
- ☐ Respecter les principes de transparence et d'honnêteté dans la communication des résultats
- ☐ Éviter de partager des informations qui pourraient causer des inquiétudes inutiles

2. Exercice

[solution n°4 p.20]

Quelles sont les conséquences des pratiques de recherche critiquables (PRC) sur la science ?

- ○ Elles améliorent la qualité de la recherche
- ○ Elles nuisent à la confiance du public dans la science
- ○ Elles augmentent le financement de la recherche
- ○ Elles favorisent les collaborations internationales

3. Exercice

[solution n°5 p.20]

Classez les éléments suivants dans l'ordre correct pour identifier le principe éthique qui exige une transparence totale dans la présentation des objectifs, méthodes et résultats de recherche.

Objectifs de recherche

Résultats de recherche

Objectifs de recherche

Transparence

4. Exercice

[solution n°6 p.20*]*

Quelles sont les conditions nécessaires pour qu'une invention soit brevetable ?

5. Exercice

[solution n°7 p.20*]*

Quelle est la durée de protection typique accordée par un brevet ?

6. Exercice

[solution n°8 p.21*]*

En quelle année a été fondé l'Office National des Droits d'Auteur et des Droits Voisins (ONDA) ?

7. Exercice

[solution n°9 p.21*]*

L'objectif principal d'une bibliographie est de les sources utilisées pour les arguments et les idées du travail, de permettre aux lecteurs de les informations et de consulter les sources originales, et de montrer la de la recherche effectuée sur un sujet.

Conclusion

En conclusion, l'acte pédagogique est comparable à un art : il nécessite une pratique quotidienne pour maintenir et améliorer ses compétences et sa qualité. Les principaux objectifs de ce document sont de clarifier les distinctions entre éthique et déontologie, d'identifier les normes qui peuvent guider notre quotidien, de décrire les défis déontologiques rencontrés par la communauté universitaire, et de proposer des solutions pour y faire face.

Dans ce document, le personnel universitaire et de recherche trouvera des définitions qui l'informeront et guideront dans leur pratique quotidienne ou leur développement professionnel. L'exigence d'une démarche scientifique rigoureuse, honnête et responsable est une préoccupation mondiale importante. La connaissance des lois naturelles et sociales, accumulée au fil des siècles, doit être continuellement consolidée. Il est essentiel que le chercheur, l'étudiant et l'enseignant assument leurs responsabilités envers la science qu'ils ont choisie comme métier.

Solutions des exercices

> **Solution** n°1

Exercice p. 9

Quel est l'élément clé d'une recherche académique efficace ?

Analyser et citer correctement des sources

> **Solution** n°2

Exercice p. 15

Exercice

Quel est un exemple d'indication géographique ?

- ○ Un brevet technologique.
- ○ Un signe distinctif d'une entreprise.
- ◉ le Parmesan (fromage de la région de Parme en Italie)
- ○ Une œuvre cinématographique.

Exercice

Quels éléments sont associés à la protection des indications géographiques (IG) ?

☑

Les noms de lieux utilisés pour désigner des produits ayant des caractéristiques ou une réputation liées à leur origine géographique

- ☐ Les produits qui peuvent être associés à plusieurs régions géographiques
- ☑ Le droit exclusif d'utiliser le nom géographique protégé pour les produits concernés
- ☑ La protection contre l'utilisation non autorisée par des tiers
- ☐ La possibilité de changer le nom géographique protégé en fonction de la demande du marché

Exercice

Les brevets jouent un rôle de stimulation en offrant aux inventeurs la reconnaissance de leur `créativité` et la possibilité de bénéficier d'une `rétribution` financière pour leurs inventions `commercialisables`. Cela favorise l'`innovation`, contribuant ainsi à l'amélioration de la `qualité` de vie.**

> **Solution** n°3

Exercice p. 16

Quelle responsabilité éthique ont les chercheurs envers la société ?

- [x] Assurer la rigueur et l'intégrité dans leurs recherches
- [] Publier uniquement des résultats positifs pour garantir le financement
- [x] Informer le public des découvertes et des implications de leurs recherches
- [x] Respecter les principes de transparence et d'honnêteté dans la communication des résultats
- [] Éviter de partager des informations qui pourraient causer des inquiétudes inutiles

> **Solution** n°4

Exercice p. 16

Quelles sont les conséquences des pratiques de recherche critiquables (PRC) sur la science ?

- ○ Elles améliorent la qualité de la recherche
- ◉ Elles nuisent à la confiance du public dans la science
- ○ Elles augmentent le financement de la recherche
- ○ Elles favorisent les collaborations internationales

> **Solution** n°5

Exercice p. 16

Classez les éléments suivants dans l'ordre correct pour identifier le principe éthique qui exige une transparence totale dans la présentation des objectifs, méthodes et résultats de recherche.

Transparence | Objectifs de recherche | Résultats de recherche | Objectifs de recherche

Objectifs de recherche

Méthodes de recherche

Résultats de recherche

Transparence

> **Solution** n°6

Exercice p. 16

Quelles sont les conditions nécessaires pour qu'une invention soit brevetable ?

L'invention doit être nouvelle, impliquer une activité inventive et avoir une application industrielle.

> **Solution** n°7

Exercice p. 17

Quelle est la durée de protection typique accordée par un brevet ?

20 ans

> **Solution** n°8

Exercice p. 17

En quelle année a été fondé l'Office National des Droits d'Auteur et des Droits Voisins (ONDA) ?

1973

> **Solution** n°9

Exercice p. 17

L'objectif principal d'une bibliographie est de `présenter` les sources utilisées pour `soutenir` les arguments et les idées du travail, de permettre aux lecteurs de `vérifier` les informations et de consulter les sources originales, et de montrer la `profondeur` de la recherche effectuée sur un sujet.

Glossaire

deontos

l'origine du terme est grec qui signifie "devoir"

La brevetabilité

le caractère acceptable ou non d'une demande de brevet.

Abréviations

DRM : Digital Rights Management = Gestion des droits numériques

EDPI : Éthique, déontologie et propriété intellectuelle

IG : indications géographiques

MESRS : ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

PI : Propriété Intellectuelle

Références

1

Charte d"éthique et de déontologie universitaires, https://www.mesrs.dz/documents/12221/26200 /Charte+fran__ais+d__f.pdf/50d6de61-aabd4829-84b3-8302b790bdce.

2

L'abc du droit d'auteur ,organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000187677_fre

Bibliographie

Ricoeur P., (1990), « Éthique et Morale », Revista Portuguesa de Filosofia, T. 46, Fasc. 1, Jan.- Mar., 1990, p. 5-17.

Wagret F. Et J-M., Brevet d'invention, marques et propriété industrielle. PUF 2001

Didier DUGUEST IEMN , Citer ses sources, IAE Nantes 2008

Auclair, R. (1991). Éthique, morale, déontologie. Service social, 40(1), 5–9.

Pratiquer une recherche integre et responsable, Guide CNRS 28 Novembre 2016

Code de la recherche - Dernière modification le 01 février 2020 -Copyright (C) 2007-2020 Legi-France

Arrêtés N°933 du 28 Juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat

Emanuela Chiriac, Monique Filiatrault et André Régimbald, Guide de l'étudiant : l'intégrité intellectuelle plagiat, tricherie et fraude ... les éviter et, surtout, comment bien citer ses sources,2014

Galloux, J.C.? Droit de la propriété industrielle. Dalloz 2003

Webographie

https://e-services.inapi.org/aboutUs

https://www.onda.dz/

https://www.mesrs.dz/documents/12221/26200/Charte+fran__ais+d__f.pdf/50d6de61-aabd4829-84b3-8302b790bdce.